

MARENLA... MARENLA... MARENLA... MARENLA

Tous nos voeux



*Bulletin
municipal.*

30-3-91 Mariage Quiénot R.-Legrand C.

Informations

26 Mars 1991.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

=====

Absents: M.M.Layunta A.-Pocholle P.

Auditeurs: 4.

Séance ouverte à 20h35.

=====

En ouvrant la séance, le Maire signale que, malgré ses recommandations, l'un des deux Conseillers absents n'a pas cru devoir l'en aviser, une fois de plus.

Bulletin n°15: Aucune observation.

Application des décisions:

Place du Bas: 50 thuyas seront plantés par les deux employés communaux (C.E.S.) qui ont aussi repiqué 218 plants de millepertuis sur le talus de la rue de l'Eglise. Ces plants ont été donnés à la Commune par M.Honoré, que le Maire remercie de son geste.

Réunions diverses: Depuis la dernière réunion du Conseil (12-2-91), 10 réunions ont eu lieu, pour lesquelles ont représenté la Commune M.M. Secrétin, Legrand, Garbe, Pocholle, Maillard, Handouche, Douchet.

--Conseil d'Ecole du 16 Mars: Les trois écoles du Regroupement pédagogique, qui avaient à définir un Projet d'Ecole, ont décidé d'axer leurs efforts sur l'incitation au langage écrit et à la lecture en créant un journal du R.P.I. dont la périodicité de parution ne sera pas régulière.

--Assurance de la Commune: Pour les garanties habituelles (Incendie, risques annexes, responsabilité générale), un nouveau contrat a été établi en conformité avec les directives nationales. Il en résulte une baisse de la prime annuelle. Le Conseil décide d'y ajouter une garantie supplémentaire (vol, dégâts des eaux, bris de glace).

S.I.V.O.M. (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple):

- Notre Commune, pour son adhésion à 6 Sections, aura à régler une participation financière aux frais de gestion d'un montant de 3909F. Si dans un avenir proche des résultats concrets ne sont pas obtenus, le Conseil réexaminera le principe de son adhésion à certaines Sections (Tourisme et Culture notamment).
- Le SIVOM prenant à sa charge le cautionnement des ruches à papier de la GORDAM, les 25 Communes du Canton acceptent de participer à cette opération qui soulagera le service de ramassage des ordures ménagères.

Lettre du Syndicat d'aménagement de la Basse Vallée de la Canche:

Le Président du Syndicat signale que Marenla est la seule Commune d'Etaples à Maresquel qui n'adhère pas au Syndicat. Le Conseil maintient son refus.

Vente de la Licence de boissons: Le Conseil général a donné un avis favorable au transfert de cette licence de Marenla à un particulier de Maresquel-Ecquemicourt. Dès que l'accord officiel du Département sera transmis à l'intéressé, les formalités seront entreprises.

Panneau "Ralentissez": Détruit au cours d'un accident, ce panneau est en cours de fabrication et son coût sera réglé par l'assurance.

Eclairage de la cabine téléphonique: Après contrôle des Services compétents, il s'avère que le non-fonctionnement de cet éclairage n'est pas dû à l'installation intérieure de la Cabine. Des recherches sur le branchement au réseau d'éclairage public seront effectuées dès que possible.

Dépôt d'ordures communal: Compte-tenu de l'indiscipline des usagers, des dépôts provenant d'autres Communes, et du "trou" utilisable de plus en plus restreint, le Maire pense qu'il deviendra nécessaire de fermer le dépôt à plus ou moins brève échéance.

Assainissement: En ce qui concerne le projet étudié par le SIVOM pour les Communes de Loison, Offin, Marenla, Contes et Brimeux, un exposé en sera fait par M. Herbin (D.D.A.) devant chaque Conseil municipal intéressé, qui prendra ensuite librement sa décision.

Adduction d'eau Chemin Seguine: Là encore, un exposé du projet (avec les incidences financières) sera fait par M. Herbin devant les riverains concernés (vers le 15 Avril).

Cantonnier: Comme il y aura possibilité de prolonger d'un an le Contrat-Emploi-Solidarité de M. Thierry Delahaye, la nomination d'un cantonnier est également reportée à un an.

Budget (voir feuille annexe): Quelques précisions:

- L'indemnité du Maire, maintenue au même montant depuis quatre ans, est actuellement de 7000 F inférieure à l'indemnité maximum.
- Impôts locaux: Pour les quatre taxes, le Conseil a maintenu les mêmes taux qu'en 1988, 89 et 90. Néanmoins, il y aura une augmentation de la part communale, imposée par l'Etat.
- Dépenses d'investissement:
 - Amélioration de l'environnement: Les 10000 F prévus sont destinés aux plantations, bancs, etc...
 - Matériel: 3000 F sont inscrits pour l'achat d'une tronçonneuse (élagage des talus).

Le Budget primitif 1989 a été approuvé à l'unanimité.
Séance close à minuit.

Le Maire demande à tous les cultivateurs de respecter la largeur des chemins au cours des travaux de labourage, semis, ...
Des imprimés sont à leur disposition en Mairie pour les déclarations de pertes de récoltes consécutives à la sécheresse ayant sévi durant l'été 1990.

Comité des Fêtes: La date du Ball-trap prévu au Calendrier des Fêtes 1991 a été fixée au 12 Mai (11h: entraînement et Coupe-apéritif--14h: début des Concours).

(Rédigé et imprimé par E. Secrétin).

MARENLA... MARENLA... MARENLA... MARENLA

Crêpe ou croque-monsieur ?



16 Février
1991

Samedi dernier, le Comité des Fêtes de Marenla proposait une soirée crêpes. Cette manifestation, organisée pour la seconde année, avait pour cadre la Salle de l'Ecole. Mme Rouzé, présidente de l'association, et son équipe de bénévoles avaient préparé crêpiè-

res et appareils à croque-monsieur et bientôt une joyeuse ambiance régna dans l'assistance, mais aussi dans la cuisine où les mitrons s'activaient.

Parmi les convives, nous avons remarqué M. Secrétin, maire de la commune.

Cette soirée crêpes marque l'ouverture des festivités. En effet, le Comité des Fêtes proposera au fil des mois d'autres réjouissances : ball-trap, fête de la Saint-Jean, brocante, voyage, 14 juillet (en collaboration avec la Municipalité) et ducasse.



Photos
"Journal
de Montreuil"

Budget primitif 1991

Depenses Fonctionnement

Articles	Prévu BP90	Dépensé	B. P. 91
Carburants	2000	200	1000
Combustibles	5000	1870,86	5000
Entretien ménager	500	183,45	500
Fournit. voirie	3000	3553,83	4000
Fournit. Scol.	5000	3734,43	5000
Fournit. Bureau	1500	4099,44	4000
Autres Fournit (Ratide)	-	606,89	1000
			20500
Personnel CES	50500	50028,90	48000
Centre de Gestion	500	33828,19	32000
Rémunér. diverses	7000	390,51	600
Charges Sociales	15000	6471,50	6000
		6379,75	15000
			101600
Impôts - taxes	2500	2228,00	2600
Timbres	100	-	100
			2700
Loyer Bâtiments	150	124,50	150
Voie - Réseaux	50000	2371,19	40000
Matériel (entretien)	54576	39629,01	49019
Ordures ménagères	2000	3045,22	3000
Petit matériel	21000	19980,00	23370
EDF. eau.	4000	9140,34	4000
Assurances	8000	7578,77	8000
	5000	776,14	7894
			135433
Aide Sociale	37546	32272,92	41541
Frais Collèges	266	266,00	2200
Lotie. municipales	26478	20588,30	28017
Charges intercom.	837	1693,86	1000
DDE	700	543,20	800
Entrées Piscine			73837
Primes Subventions	4950	900,00	4800
	(6522) 200	6522,00	400
			5200
Fêtes. Cérémonies	8000	9073,67	9000
Transport	5000	9049,78	5000
Impressions	35	19,98	30
Bo EN	300	286,00	350
Téléphone	1000	1041,67	1000
Maire + Adjoints	19816	19815,95	19900
			35280
Intérêts	5172	5171,78	4693
Frais assiette	5	5,00	5
			4698
Prélèvement (invest)	25857	20545,91	32863

Total : 412 111

Recettes de Fonctionnement (1991)	
ordures ménagères	: 20100
vente de Bois	: 2448
Locations	: 1860
Autres recouvrements	: 152
LCES (Contrats Emploi-Solidarité)	: 24010
Participation Région	: 2400
" département	: 2940
DGF Etat	: 170613
Permis chasser	: 400
droits mutation.	: 13424
Produit des 4 taxes	: 163825
FNTP	: 9137
Exonér. taxes Fonc.	: 802

T: 412 111 F

4 Taxes:

TH: 5,76 - 5,76	692000 → 39859
FB: 7,58 - 7,58	372000 → 28197
FNB: 26,36 - 26,36	344000 → 90678
TP: 11,18 - 11,18	30860 → 3450
en 1990	en 1991 bases
	Produit

INVESTISSEMENT

Recettes: FCTVA	: 9247
TLE	: 928
Vente licence	: 13000
Prélèvements	: 32863
T.	56038 F

Dépenses:

Panneaux	: 5000
Capital	: 5310
Eclairage	: 2728
Amélioration de l'Environnement	: 10000
Matériel	: 3000
Restauration bâtiments	: 30000

T. 56038 F